



COMMUNIQUE DE PRESSE

La BEAC met en production SYSTAC 2 et marque une étape importante dans la modernisation des infrastructures des systèmes de paiement de la CEMAC

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) informe l'écosystème financier et l'ensemble des usagers des services financiers de la CEMAC de l'entrée en production, depuis le **lundi 03 août 2026**, de la nouvelle plateforme régionale de télé-compensation dénommée **SYSTAC2** (Système de Télé-compensation en Afrique Centrale, version 2).

La plateforme SYSTAC2, en charge de la gestion des paiements de détails (*virements, prélèvements, chèques et cartes bancaires*) succède à la précédente mouture exploitée depuis 2007. Elle offre une architecture technique centralisée, sécurisée et 100% accessible en ligne. Conçue selon la norme ISO 20022, elle contribuera à renforcer l'efficacité des traitements, à accroître la sécurité des opérations et à favoriser l'intégration progressive de nouveaux services de paiement répondant aux besoins des acteurs économiques de la sous-région.

Ce nouveau système comprend notamment trois modules : un système de compensation automatisée avec deux compartiments (Central et Participant), un module de gestion des litiges ainsi qu'un module relatif aux paiements instantanés qui fera l'objet d'une mise en production ultérieure.

La mise en exploitation de cette nouvelle plateforme de paiement moderne, sécurisée et innovante marque une étape importante dans le programme de modernisation des infrastructures de paiement initiée depuis quelques années par la Banque Centrale afin de doter la CEMAC de systèmes plus performants, plus sûrs et conformes aux meilleurs standards internationaux.

Ce processus devrait se poursuivre très prochainement avec le démarrage du nouveau RTGS, le Système des Gros Montant Automatisé (SYGMA V10) en cours de finalisation dont la mise en exploitation est prévue dans les semaines à venir.

En étroite collaboration avec les établissements participants, la BEAC a pris les dispositions nécessaires pour assurer une transition maîtrisée vers cette nouvelle plateforme et veille, durant cette phase, au maintien de la continuité des services financiers fournis à la communauté.

La BEAC remercie l'ensemble des établissements de paiements, les Trésors Publics nationaux ainsi que les autres institutions financières participantes pour leur mobilisation et les invite à poursuivre leurs efforts d'amélioration des services afin d'assurer le succès de cette opération, dans l'intérêt de la stabilité, de la sécurité et de l'efficacité des systèmes de paiement de la CEMAC./-

Fait à Yaoundé, le

12 AOÛT 2026

Le Gouverneur



Yvon SANA BANGUI